



Directeur et Imprimeur: WERMELINGER Gérard  
25 rue de Lostende 87100 LIMOGES tel: 05 55 37 00 28  
Abonnement annuel: 1.52€ N° CPPAP: 1018 S 06657 ISSN 0397-6173



Déposé le 16/12/2016

Bulletin de la Section Académique de Limoges  
du Syndicat National de l'E.P. de l'Enseignement Public

BIMESTRIEL SUPPLEMENT au n°210 NOVEMBRE-DECEMBRE 2016

## 2017 : L'ANNEE DU CONGRES POUR LE SNEP.

Ce bulletin spécial est exclusivement destiné aux syndiqués et à la préparation du congrès du SNEP 2017. Vous y trouverez :

- 1-La présentation du congrès.
- 2-Les rapports d'activité et financier.
- 3-Les listes et bulletins de vote pour les scrutins nationaux, académiques et départementaux dont les listes (avec les enveloppes).
- 4-Une présentation des 4 thèmes à débattre et le programme des deux jours du congrès académique.
- 5-La convocation à remettre au chef d'établissement ou de service.
- 6-Le coupon réponse de participation à renvoyer au SNEP Limoges.

### Présentation du congrès académique :

Il se déroulera les 09 et 10 Février 2017 au lycée hôtelier Jean Monnet à Limoges. Il est préparatoire au congrès national qui se tiendra du 13 Mars au 17 Mars 2017 à La Grande Motte.

Le congrès a lieu tous les trois ans et permet pour les trois années à venir :

- de définir les mandats et orientations du SNEP ;
- d'élire les membres des bureaux à tous les niveaux (national, départemental et académique) ;
- de se prononcer sur les rapports d'activité et financier des trois années écoulées.

Il est l'occasion, pour tous les syndiqués, de participer au **fonctionnement démocratique du SNEP** en contribuant à l'**élaboration des mandats, en participant aux débats et en s'exprimant par le vote**. Il est important que chacun y participe, afin que le SNEP se nourrisse des positions du plus grand nombre et pas seulement de celles de quelques militants.

Les thèmes abordés traiteront de questions spécifiques relatives à l'EPS (culture, formation, etc...), au sport scolaire et au sport (nous aimerions établir un groupe de travail avec des professeurs de sport) ; mais également, de questions de société plus larges ayant trait à l'école, aux métiers, aux services publics,

à l'emploi, à la fiscalité et à la protection sociale (santé, retraite, dépendance).

Ce sera aussi le moment de débattre du syndicalisme que nous souhaitons développer (dans la rencontre avec les collègues, au niveau de la FSU et sur le plan interprofessionnel).

**Pour cette édition 2017, le SNEP a choisi une méthode inédite, en proposant un cadre constitué de questionnements et de problématiques** (et non plus de textes complets à amender), permettant une ouverture dans le débat et un balayage des thèmes plus large. **Le congrès sera un moment d'échanges permettant la construction collective des mandats, au regard de l'actualité académique.**

Celui-ci sera également un **moment de convivialité**. Les participants aux récents stages du SNEP académique pourront trouver le prolongement des expériences qu'ils ont vécues.

Enfin, le congrès marque une étape décisive dans la perspective des prochaines échéances électorales du printemps prochain et pour les élections professionnelles de Décembre 2018.

### Etapes pour les syndiqués :

**Deux moments sont à retenir :**

#### 1. Le Vote :

Chaque syndiqué, à jour de sa cotisation 2016 2017 au moment du dépouillement des votes, est appelé à voter pour les trois scrutins (nationaux, académiques et départementaux). Pour chacun des niveaux, il convient de se prononcer sur les rapports d'activité et financier ainsi que sur les candidats aux différents bureaux. Les modalités de vote sont développées Px et X.

#### 2. Le congrès académique :

Chaque syndiqué pourra ensuite participer, au congrès académique, à l'occasion duquel nous procéderons au dépouillement des votes.

### **Sommaire**

- |   |   |
|---|---|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Présentation</b></li> <li>2. <b>Rapport d'activité</b></li> <li>3. <b>Le Rapport financier</b></li> <li>4. <b>Informations sur la constitution des listes</b></li> <li>5. <b>Liste des candidats aux bureaux</b></li> <li>6. <b>Modalités de vote</b></li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>7. <b>Bulletin de vote</b></li> <li>8. <b>Motion d'orientation UA</b></li> <li>9. <b>Motion d'orientation EE</b></li> <li>10. <b>Appel à Voter UA</b></li> <li>11. <b>Réponse au RA national EE</b></li> <li>12. <b>Organisation du congrès</b></li> </ol> |
|---|---|

## RAPPORT D'ACTIVITE ACADEMIQUE DU SNEP FSU LIMOGES CONGRES 2017.

**Le rapport d'activité concerne la période écoulée depuis le dernier congrès, soit depuis Février 2014.**

### I. LE CONTEXTE GENERAL :

La parution de notre bulletin anniversaire n°200, publié le 12 Décembre 2014, a permis de retracer 40 années d'activité syndicale dans l'académie de Limoges. A cette occasion, Alain Goudard (secrétaire national) écrivait : « *Il est frappant pour moi qui vit dans une autre région de constater à quel point l'esprit de résistance, toujours vivace, à quel point la référence à une période qui fut à la fois noire et brune (l'occupation, la collaboration) et flamboyante (la Résistance, le Libération), y sont encore très présents dans l'inconscient collectif. Et cela ne se niche pas seulement à travers les stèles qui jalonnent la campagne limousine. Est-ce encore un hasard si le mouvement de défense des Services Publics est né en terre limousine ? J'ai suivi la lutte pour le maintien de la radiothérapie à l'hôpital de Guéret. Ce fut tout simplement géant dans la mobilisation, géant dans le rassemblement de la population autour de l'objectif, géant dans les modalités d'action retenues (impressionnant le déploiement d'une banderole à l'entrée de chaque village !), enfin géant dans la victoire obtenue. Les militants du SNEP Limoges baignent dans ce climat social. Ils en sont à la fois les acteurs au plan local et les porte-paroles au niveau national. C'est pour notre organisation syndicale un enrichissement considérable parce que cela conforte la boussole syndicale dans une période où les interrogations se multiplient. Collègues de l'académie de Limoges, soyez fier-e-s de votre région, de son histoire comme de son engagement présent. Soyez fier-e-s de votre syndicat et de ses militant-e-s. Et je n'aurai qu'un mot pour celles et ceux qui ne nous pas encore rejoint : chabatz d'entrer ! »*

Dans cette période un peu sombre, il est enthousiasmant de relire ces mots. Le SNEP académique a une identité forte, dictée par le souci de développer « un syndicalisme de lutte, de masse et de transformation sociale. Avec la FSU, au service de l'intérêt général, le SNEP s'inscrit dans la satisfaction des besoins des personnels sur le champ de l'EPS, du sport scolaire, du sport, mais aussi de ceux de la population, dans la défense des services publics, des

*besoins sociaux et sociétaux. La construction de propositions, d'alternatives avec les adhérents et la profession, en toute indépendance, par une analyse critique du contexte social, économique et politique, représente la clé de voûte du syndicalisme démocratique, humaniste et unitaire que nous souhaitons porter. Cette orientation constitue notre fil directeur »* (Extrait de l'édito du bulletin n°200).

C'est dans cet esprit que nous avons participé « à l'appel du collectif de « Convergence nationale de défense et de développement des services publics » : « Tous à Guéret les 13 et 14 Juin 2015 ! ». Parce que le maintien et le développement des services publics sont des éléments déterminants de l'égalité entre les territoires, parce que les Services Publics sont au cœur de notre syndicalisme et représentent un enjeu de société déterminant dans la lutte contre les inégalités », le SNEP académique s'est engagée dans cette manifestation. (Extrait du bulletin n°202 Avril 2015).

Ainsi, tout au long du mandat, nous avons essayé de « faire vivre et développer l'action collective » (Bulletin n°206 du 23 Février 2016). C'est pour cela que nous avons appelé à s'engager dans les mobilisations et les luttes, au plan général (salaires, loi travail, retraites, défense de la FP) et spécifique (lutte contre la réforme des collèges, actions pour la mise en place de programmes alternatifs, sport scolaire, STAPS.).

La période que nous venons de vivre se caractérise par une accélération de la politique libérale, d'austérité. Ces choix politiques ont amené le gouvernement à privilégier l'aide aux entreprises (CICE, Pacte de responsabilité et de solidarité), au détriment des salaires, de l'emploi, des protections sociales, des services publics. Dans notre bulletin n°197 du 17 Mars 2014, nous reprenions le qualificatif employé par les « Economistes atterrés » (1) pour décrire le pacte de responsabilité mis en place par François Hollande et répondant aux préconisations du MEDEF : « Irresponsable ! ».

Sur le plan sociétal, le SNEP s'est toujours engagé contre la montée de thèses ou mouvements réactionnaires et d'extrême droite. Ainsi, dans le bulletin n°206 du 23 Février 2016, nous écrivions : « Le développement des idées portées par l'extrême droite, les derniers résultats du FN aux élections locales, la constitutionnalisation de l'état d'urgence, la déchéance

de nationalité, les atteintes aux droits dont sont victimes les exilés, heurtent profondément », et dans le bulletin n°199 du 25 Septembre 2014, nous développons l'idée que : « Les groupes porteurs de ces idées ultra réactionnaires cherchent à pénétrer tous les champs de la société, dont l'école. ... Dans ce contexte, le SNEP, avec la FSU réaffirme son attachement à l'égalité et aux valeurs de la République. »

Dans cette période, le militantisme, le dialogue social ont été plus que malmenés (49-3, poursuite de syndicalistes dans plusieurs affaires, intimidations, instrumentalisation des manifestations contre la loi travail). Comme en témoignent ces lignes, (Bulletin 208, 24 Juin 2016) : « En vilipendant les militants d'aujourd'hui, porteurs des valeurs qui les animent, transmises depuis des générations, c'est au final nos anciens, nos luttes et notre histoire, qui sont bafoués », le SNEP a toujours marqué son désaccord avec cette politique.

Enfin, c'est en toute indépendance que nous avons essayé d'analyser le contexte et de déployer l'activité syndicale en conséquence, mois après mois. Ainsi, nous avons pu mesurer les avancées obtenues sur notre champ spécifique. Ainsi dans le bulletin N° 199, du 25 Septembre 2014, nous avons rappelé ce que le développement d'un rapport de force favorable nous avait permis d'obtenir : « les récentes victoires obtenues par le SNEP et la FSU sont porteuses d'espoir (parution du décret sur le sport scolaire, augmentation du budget de l'UNSS, confirmation de la coordination EPS, reconnaissance de la fonction de coordinateur de district, pondération en REP+, indemnités pour l'enseignement en première et terminale). »

Au niveau académique, nous avons œuvré pour que toutes ces avancées nationales prennent corps et soient effectivement mises en place. C'est par une activité constante et une vigilance accrue sur les dossiers spécifiques et ceux d'ordre plus général que le SNEP académique a déployé son activité. Vous en trouverez un compte-rendu ci-dessous.

## II. ELECTIONS PROFESSIONNELLES ET SYNDICALISATION :

### →LES ELECTIONS PROFESSIONNELLES DE DECEMBRE 2014 : UNE REPRESENTATIVITE EXCEPTIONNELLE !

Avec 100% des voix à la CAPA des profs et CE D'EPS, le SNEP-FSU améliore encore sa

représentativité pourtant déjà exceptionnelle (96% en 2011). Le SNEP garde sa place de **seul syndicat représentatif des professeurs d'EPS** avec tous les sièges obtenus au niveau académique. La participation s'élève à 67%, ce résultat montre la confiance que les collègues ont en le SNEP et lui donne une grande responsabilité.

### →LA SYNDICALISATION :

Le SNEP, avec ses 30% de syndiqués, est **totalelement atypique et à un niveau exceptionnel de syndicalisation**, dans le paysage du syndicalisme français (où seulement 7% des salariés sont syndiqués). Nous devons toutefois nous interroger sur les raisons qui font que les collègues ne passent pas tous du vote à l'adhésion. De la même manière, il est important d'analyser d'autres éléments comme la forte proportion des retraités dans les syndiqués (1/5), la syndicalisation des femmes qui est plus importante que celle des hommes, des titulaires plus que des TZR, ou l'existence de « déserts » syndicaux, lorsqu'on sait que, dans notre académie, un établissement sur deux ne comporte aucun syndiqué ! Autant de questions, qu'il sera intéressant de traiter lors du congrès.

## III. LES AXES DU BUREAU ACADEMIQUE :

### 1. DEFENDRE, SOUTENIR ET RENCONTRER LES COLLEGUES :

La rencontre avec la profession est un des axes incontournables de notre activité académique pour :

### →ECOUTER, SOUTENIR ET DEFENDRE LES COLLEGUES ET LES EQUIPES :

Tout au long de ce mandat, le SNEP académique a écouté, reçu et soutenu des dizaines de collègues, pour des questions relatives : aux mutations, à la carrière, à la santé, aux installations sportives, à la fonction de TZR, au statut de non titulaire; mais aussi dans des cas de conflits avec l'administration, ou pour apporter une aide dans la stratégie des luttes. Une attention toute particulière a été développée dans l'accompagnement des stagiaires. . De la même manière dans le cadre de la mise en place des CHSCT dans l'Éducation Nationale, nous avons mené le travail sur les conditions de travail des personnels et les risques psychosociaux, en CHSCTA, mais aussi dans les trois départements.

## →PRENDRE DES INFORMATIONS AUPRES DES EQUIPES AFIN D'ETRE AU PLUS PRES DU TERRAIN ET POUR ETRE LE PLUS EFFICACE POSSIBLE:

A de nombreuses reprises durant ce mandat, nous avons consulté la profession, avec des retours plus ou moins fournis selon les périodes et les sujets : Enquêtes de rentrée, sur les installations sportives (gymnases et piscine), budgets EPS auprès des lycées et LP, dans la préparation des CTA.

C'est un des axes que nous devons encore travailler pour que l'ensemble des collègues saisissent mieux l'intérêt et l'enjeu de répondre aux enquêtes.

## → ECHANGER, SE FORMER ET RENCONTRER LES COLLEGUES :

Nous essayons de provoquer des moments de rencontres et d'échanges : débats, apéritifs et développement des stages de formation syndicale. Ainsi, c'est au total 9 stages qui se sont tenus dans la période, avec, au total, 140 participants. (stage agir/carrière, stagiaires, course d'orientation, commissaires paritaires, sophrologie, sécurité-responsabilité, péda en lien avec le 1<sup>er</sup> degré). A noter que les stages se sont tenus dans les 3 départements.

A cette rentrée, dans le cadre de la campagne autour des programmes alternatifs du SNEP, un colloque a été organisé à Limoges.

## 2. LA COMMUNICATION :

Parce qu'il est le lien entre le bureau académique, les syndiqués et l'ensemble de la profession, nous sommes particulièrement soucieux de produire un bulletin de qualité qui doit répondre à un triple objectif : rendre compte de l'activité du bureau, informer, éclairer. Dans cette optique là, ce ne sont pas moins de 19 bulletins édités (dont 15 à toute la profession) depuis le dernier rapport d'activité, dont le bulletin n°200 qui a été l'occasion de retracer l'historique du SNEP dans l'académie avec de nombreux témoignages !

Les nombreux fils d'infos viennent compléter l'envoi de ces bulletins permettant de diffuser nos enquêtes et d'être réactifs. Les courriers et coups de fil sont utilisés pour communiquer des informations personnelles.

La mise en place du site internet académique a permis d'améliorer la communication de manière significative.

Enfin, le point à améliorer reste l'utilisation des médias. Même si quelques articles et communiqués de presse sont parus et même si nous avons participé à des conférences de presse avec les autres syndicats de la FSU, c'est un outil que nous n'utilisons pas assez pour faire connaître nos revendications et dans la construction d'un rapport de force favorable.

## 3. OCCUPER LE TERRAIN, PORTER DES PROPOSITIONS PROGRESSISTES ET LES FAIRE VIVRE, POUR EXISTER EN TANT QU'INTERLOCUTEUR INCONTOURNABLE :

Quatre dossiers particuliers ont été au cœur de l'activité académique durant ce mandat.

### →LE SERVICE PUBLIC DU SPORT SCOLAIRE :

Personne n'ignore la situation de la direction régionale de l'UNSS. Le SNEP académique a pleinement exercé son rôle de représentant de la profession. Vigilance, détermination et responsabilité nous ont permis de dénoncer la mauvaise gestion financière du service régional. Le dossier est encore en cours et le bureau du SNEP continuera à le porter avec la plus grande détermination.

Par ailleurs, la défense des animateurs d'AS, des forfaits, des délégués de district, la bataille autour du budget, sont autant d'éléments que nous avons portés et défendus d'arrache pied de manière constante et pour lesquels nous avons souvent obtenu des avancées (forfaits récupérés, obtention de 3 IMP pour tous les délégués de district, tenue de deux Conseils régionaux de l'UNSS par an).

Que ce soit lors du conseil régional UNSS (avec les élus des AS), lors des CTA (Comité Technique Académique), lors des AG départementales, lors de toutes nos rencontres avec le Recteur, l'IPR, les responsables UNSS et dans toutes les instances où nous siégeons, ce dossier a été central dans l'activité académique, pour le développement du service public du sport scolaire.

### →LA DEFENSE DES POSTES :

Nous avons fait de la bagarre des postes un axe central de notre activité, faisant valoir la spécificité de notre académie où la ruralité est importante et le fait qu'un poste supprimé dans certaines zones, contribue à priver la population de l'accès indispensable aux services publics. Les nombreuses interventions en CTA où nous disposons d'un élu (parmi les 5 de la FSU) ont parfois permis de sauver des postes ou d'en faire

créer, et ceci grâce à un travail de terrain, conjoint avec les équipes concernées.

#### → LES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS :

- Le SNEP FSU académique a sollicité et obtenu des audiences auprès de l'ancien conseil régional et plus récemment par le vice-président en charge de l'éducation du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine. Il a porté ses revendications pour le développement et la construction d'infrastructures sportives.

- Sur tous les dossiers spécifiques (Aquapolis, Beaubreuil, Felletin, Saint-Pardoux), une batterie d'actions a été déployée par le SNEP académique, conjointement avec les équipes concernées, s'inscrivant dans la continuité de celles qui avaient été menées au précédent mandat (Saint-Yrieix, Bourgneuf) : Interpellation des élus, du Recteur, des DASEN, mais aussi des associations de parents d'élèves, des fédérations sportives, des représentants du mouvement sportif, et interventions dans les instances, CDEN, CAEN, CTA, etc.

- Lors de la campagne pour les élections régionales, nous avons écrit sur ces questions aux candidats et groupes politiques, pour porter nos mandats.

#### → LA REFORME TERRITORIALE :

La mise en place de la loi NoTRE au 01 Janvier 2016 a orienté notre activité syndicale. Très tôt, nous avons réorganisé le SNEP académique en lien avec les SNEP de Bordeaux et de Poitiers. Sur tous les dossiers transversaux (équipements sportifs, budgets EPS, subventions et organisations UNSS, CREPS), nous avons étudié les anciennes politiques des trois régions et avons ensuite porté nos revendications, au mieux-disant sur chacun des dossiers, auprès du nouvel exécutif régional. Pour le SNEP, (Bulletin 206, 23 février 2016) « les nouvelles étapes de réorganisation territoriale votée (loi Maptam, loi du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des nouvelles régions) ou encore la loi NOTRe votée pendant l'été 2015 accentuent encore la dégradation du service rendu, éloignent un peu plus les usagers de ce service, tout particulièrement les plus fragilisés, alors même que les Services Publics, qui sont un outil de redistribution des richesses et de lutte contre les inégalités, devraient être les garants de l'égalité de traitement à l'échelle nationale des droits des citoyens. »

Au niveau interne au SNEP, nos trois académies ont été à l'initiative pour proposer une modification

statutaire, visant à organiser ce nouvel échelon dans notre fonctionnement.

#### IV. LE BUREAU ACADEMIQUE ET LE RENOUVELLEMENT :

Le bureau académique regroupe une équipe comprenant des militants dans tous les départements et dans plusieurs secteurs (collège, lycée, LP, enseignement supérieur, UNSS, FGR-FP). Il prend toute sa place dans le travail au sein de la FSU. Plusieurs militants occupent des fonctions de secrétariat FSU (Section Départementale 19, Coordination académique et Conseil Fédéral Régional). De même, il « occupe le terrain » en siégeant dans toutes les instances dans lesquelles il est force de propositions et reconnu par l'administration, par le biais de déclarations liminaires ou de nombreuses interventions. Il s'inscrit dans une activité permanente en essayant de répondre à l'urgence, mais aussi en faisant vivre tous les dossiers avec une vision à long terme, en tenant compte du contexte national et local.

Le secteur « corpo » représente un point fort de ce bureau avec une activité permanente, de la réactivité et de l'efficacité. Les victoires des commissaires paritaires élus en sont l'illustration.

Les secteurs à développer sont celui de la jeunesse et sport et de l'enseignement agricole. Nous souhaitons intégrer des collègues professeurs de sport et d'autres issus de l'enseignement agricole au bureau et développer l'activité dans ces secteurs

Le souci du renouvellement des militants, du renforcement de l'adhésion et de la construction d'un outil qui rassemble permettant de construire un rapport de force favorable dans le sens d'un service public de l'EPS, du sport scolaire et du sport renforcés, est un souci permanent de notre bureau.

Le SNEP académique essaie de développer un syndicalisme de métier, au plus près du terrain, dans la défense de l'intérêt général, mais aussi pour porter des propositions novatrices. Telle a été notre démarche lorsque nous avons organisé le colloque sur les programmes alternatifs, ou les stages pédagogiques.

Enfin, nous avons le souci permanent d'inscrire notre activité dans un cadre alliant les revendications spécifiques à notre champ et celles plus larges relatives au système éducatif, aux services publics et à la société dans son ensemble.

## RAPPORT FINANCIER EXERCICES 2013 À 2016

Le moment est venu de faire le bilan de ces trois années. Les nouvelles règles comptables et les procédures de saisies permettent maintenant de gagner du temps et d'assurer un suivi plus rigoureux entre notre académie et le Snep national.

Le Snep académique de Limoges se porte toujours bien, le solde est positif et est stabilisé à 5000 euros environ pour les deux dernières années (2015 & 2016). Ce solde est un matelas nécessaire pour permettre une bonne transition d'une année à l'autre et palier à d'éventuels investissements d'urgence (panne de matériel informatique, charges exceptionnelles pour le local ...).

### Nos recettes :

Elles proviennent quasi exclusivement des cotisations des adhérents, et plus particulièrement de la part académique de chaque cotisation qui correspond à 41,50 euros.

L'évolution des syndiqués, donc cotisants, n'est pas linéaire. En 2013-14, nous avons 116 adhérents, en 2014-15, 133 et en 2015-16 on redescend à 123 en moyenne. L'académie peut donc compter chaque année sur une entrée d'argent d'environ 5000 euros.

### Nos dépenses :

Le reversement de la part nationale des cotisations représente une grosse partie des dépenses nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du snep national.

Côté académique nous avons voté en bureau depuis septembre 2014, l'augmentation du taux de remboursement des frais de déplacement pour les membres du bureau passant de 0,25 euros du km à 0,30 euros du km. Le forfait repas a également été revu à la hausse, passant à 12 euros par repas pris lors des journées de travail (conseil académique, préparation des CAPA et FPMA ...).

Cette mesure a eu des conséquences sur les dépenses dès 2013-2014, les remboursements pour frais de déplacements restent stables sur les trois derniers exercices aux environs de 1200 euros.

A la fin de l'exercice 2013-2014, nous avons voté une aide de 10% de nos fonds de réserve en direction du snep national suite à leur sollicitation. Cette subvention doit rester exceptionnelle et ne sera pas votée les deux années suivantes afin de privilégier l'investissement (achat d'un ordinateur de bureau, d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur portable)

En 2014 le Snuipp 87, la fsu 87, le Snuep et le Snep académique ont décidé de faire appel à un organisme privé pour la location, le tirage et la maintenance d'une imprimante plus performante. Cette location engendre davantage de frais mais évite d'imprimer des bulletins à l'extérieur, 338 euros de location et 592 euros de tirage soit 930 euros à l'année. Malgré des débuts un peu difficiles avec quelques déconvenues de fonctionnement, nous faisons l'économie d'impressions de nos bulletins chez des imprimeurs, ce qui permet de diminuer les dépenses.

### Perspectives :

Quelques inquiétudes pour l'avenir concernant les frais engendrés par la nouvelle grande région et l'augmentation prévisible des réunions à l'extérieur de Limoges.

La trésorière académique, Carole Boissard

# RECETTES

2013-2014 2014-2015 2015-2016

Solde au 01/09	7 503,07	7 876,12	5 177,56
----------------	----------	----------	----------

COTISATIONS RECUES DES ADHERENTS	19 647,79	23 675,45	22 183,56
DONS SOLIDARITE			70,00
FRAIS BANCAIRES			4,04
TELEPHONE INTERNET			80,28

exercice	19 647,79	23 675,45	22 337,88
----------	-----------	-----------	-----------

Total recettes au 31/08	27 150,86	31 551,57	27 515,44
-------------------------	-----------	-----------	-----------

# DEPENSES

2013-2014 2014-2015 2015-2016

AFFRANCHISSEMENT - TIMBRES	43,77	397,78	267,37
AFFRANCHISSEMENT BULLETIN	942,02	1 161,00	963,01
BULLETIN		1 300,22	287,64
COTISATIONS RECUES DES ADHERENTS	30,20	405,50	
COTISATIONS REVERSEES AU NATIONAL	15 092,43	17 736,99	16 894,73
DOCUMENTATION	55,00		
DONS - CADEAUX		780,00	91,95
ENTRETIEN FRAIS LOCAL	206,80	220,88	236,88
FOURNITURES DE BUREAU	383,68	857,12	149,98
FRAIS BANCAIRES	75,50	135,20	72,85
FRAIS DE DEPLACEMENTS	1 360,00	1 078,16	1 360,06
FRAIS D'HEBERGEMENT			30,00
FRAIS RECEPTION - REPAS - CONVIVIALITE	294,76	690,51	775,85
LOCATION MATERIEL			401,50
MATERIEL ET LOGICIEL INFORMATIQUE	35,74	1 006,76	12,47
TELEPHONE INTERNET	754,84	603,89	737,69
Total dépenses	19 274,74	26 374,01	22 281,98

Solde au 31/08	7 876,12	5 177,56	5 233,46
----------------	----------	----------	----------

## Informations sur la constitution des listes des candidats aux bureaux académique et départementaux :

En vue de faire fonctionner au mieux le bureau académique, nous avons choisi de faire une liste d'union qui regroupe plusieurs tendances : la tendance majoritaire Unité Action, la tendance Ecole Emancipée et les « sans tendances ». C'est pourquoi, nous distinguons l'appel à voter en deux niveaux (départemental et académique d'une part et national d'autre part).

Nous avons également eu le souci, pour constituer nos listes académiques et départementales, d'essayer d'intégrer :

- des nouveaux venus avec des militants plus expérimentés,
- des collègues des trois départements et issus de différents secteurs (Second degré (collèges, lycées et LP), UNSS, STAPS, retraités)

Chaque candidat s'investira à des niveaux d'engagement et de responsabilité différents, avec des compétences, sensibilités et tendances différentes.

### VOTES DEPARTEMENTAUX ET ACADEMIQUE :

Le bureau académique sortant appelle à voter pour :

- les rapports d'activité départementaux et académique ;
- le rapport financier académique ;
- pour les listes présentées pour les bureaux départementaux et académique.

### VOTES NATIONAUX :

Le bureau académique sortant s'est prononcé majoritairement pour appeler à voter :

- pour les rapports d'activité et financier nationaux;
- pour la motion d'orientation et la liste présentée à l'initiative d'Unité et Action SNEP.

### UN GRAND MERCI A DIDIER VALLA

Pour sa présence calme, pour sa réflexion lucide et pertinente, pour son efficacité, pour sa détermination à défendre l'EPS et le Sport Scolaire, Didier a été un rouage essentiel dans la vie du SNEP, Sa modestie dut elle en souffrir, c'est avec ces qualités qu'il nous a effectivement épaulés pendant ces 41 années écoulées depuis l'élection de la liste U et A de 1975. Son apport en informatique a été d'un grand secours au plan syndical, comme il a été reconnu au plan professionnel.

Il prend la retraite de sa retraite comme on dit, en ne se représentant pas sur les listes, mais nous savons qu'il donnera encore un coup de main à l'occasion. Encore merci Didier !

Lucile, Jean Pierre, Annette, Jean-Tristan, Sonia, Carole, Dominique, Gérard et tous les autres !

### BUREAU Départemental CORREZE

DURTH	JEAN PIERRE	COLLEGE JEAN LURCAT Brive
DELATTRE	REGINE	COLLEGE OBJAT
GAUTHERIE	MARIE LISE	COLLEGE M ROLLINAT Brive
LASHERMES	SEBASTIEN	LYCEE TECH DANTON Brive
MANDART	PIERRE	COLLEGE JEAN LURCAT Brive

### BUREAU Départemental CREUSE

DURIN	ANNETTE	LYCEE LA SOUTERRAINE
GONZALO	EMILIE	CLG J MAROUZEAU Guéret
PARVILLE	DOMINIQUE	CLG MAROUZEAU Guéret
PERRIER	CATHERINE	COLLEGE BOURGANEUF
REDONDEAUD	FRANCK	LYCEE P BOURDAN Guéret

### BUREAU Départemental HAUTE VIENNE

LAJAUMONT	SONIA	LP DAUTRY Lges
AUCONIE	JEAN-TRISTAN	COLLEGE P DONZELOT Lges
BARON	BRUNO	COLLEGE A MAUROIS Lges
BARRAT	MAGALIE	LYCEE B PALISSY St Léonard
CHAMPSEIX	FABIEN	LEP M PAGNOL Lges
CIBERT	ISABELLE	COLLEGE AMBAZAC
COSTE	JULIEN	COLLEGE NEXON
DELAGE	FABIEN	COLLEGE AIXE
DOUMEIX	MARIE-PIERRE	COLLEGE P DONZELOT Lges
FACQUE	GERALD	COLLEGE BELLAC
GARDET	SEBASTIEN	LPA St YRIEIX
GRES	LUCILE	LP A DE ST-EXUPERY Lges
LEMAIRE	THIBAUT	LYCEE GAY LUSSAC Lges
LEDUR	WILLIAM	COLLEGE PIERRE BUFFIERE
LONTRADE	VINCENT	COLLEGE EYMOUTIERS
VILLARD	SABINE	STAPS
VIRONDEAU	ADRIEN	CLG St SULPICE LAURIERE
WAGLER	NICOLAS	COLLEGE P DONZELOT Lges
WERMELINGER	GERARD	retraité

### BUREAU ACADEMIQUE

87	GRES	LUCILE	LP A DE ST-EXUPERY Limoges
23	PARVILLE	DOMINIQUE	CLG J MAROUZEAU Guéret
87	BOISSARD	CAROLE	LYCEE RENOIR Limoges
87	AUCONIE	JEAN-TRISTAN	COLLEGE P DONZELOT Limoges
19	DURTH	JEAN-PIERRE	COLLEGE J LURCAT Brive
23	DURIN	ANNETTE	LYCEE R LOEWY La Souterraine
87	LAJAUMONT	SONIA	LP DAUTRY Limoges
87	BARON	BRUNO	COLLEGE A MAUROIS Limoges
87	BARRAT	MAGALIE	LYCEE B PALISSY St Léonard
23	BOARETTO	LISE	LP BOURGANEUF
87	CHAMPSEIX	FABIEN	LEP M PAGNOL Lges
87	CIBERT	ISABELLE	COLLEGE AMBAZAC
87	COSTE	JULIEN	COLLEGE NEXON
87	DELAGE	FABIEN	COLLEGE AIXE
19	DELATTRE	REGINE	COLLEGE OBJAT
87	DOUMEIX	MARIE-PIERRE	COLLEGE P DONZELOT Lges
87	FACQUE	GERALD	COLLEGE BELLAC
87	GARDET	SEBASTIEN	LPA St YRIEIX
19	GAUTHERIE	MARIE LISE	COLLEGE M ROLLINAT Brive
23	GONZALO	EMILIE	CLG J MAROUZEAU Guéret
19	LASHERMES	SEBASTIEN	LYCEE TECH DANTON Brive
87	LEDUR	WILLIAM	COLLEGE PIERRE BUFFIERE
87	LEMAIRE	THIBAUT	LYCEE GAY LUSSAC Lges
87	LONTRADE	VINCENT	COLLEGE EYMOUTIERS
19	MANDART	PIERRE	COLLEGE JEAN LURCAT Brive
23	PERRIER	CATHERINE	COLLEGE BOURGANEUF
23	REDONDEAUD	FRANCK	LYCEE P BOURDAN Guéret
87	VILLARD	SABINE	STAPS
87	VIRONDEAU	ADRIEN	COLLEGE St SULPICE LAURIERE
87	WAGLER	NICOLAS	COLLEGE P DONZELOT Lges
87	WERMELINGER	GERARD	retraité

Le sport scolaire



Un droit pour tous

SNEP.U.

Syndicat National de l'Education Physique  
de l'Enseignement Public (FSU)

Brevet  
des colléges

\*\*\*  
**EPS**  
JE VEUX  
QUE MA NOTE  
COMPTE !

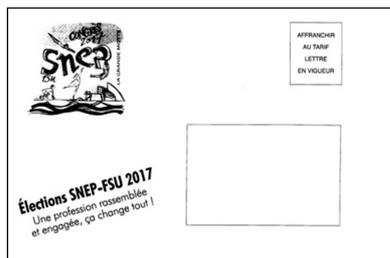
\*\*\*  
www.snepfsu.net

# MODALITES DE VOTE:

## Etape 1



## Etape 2



NDM : ..... Prénom : .....  
Etablissement : .....  
Commune : .....  Départ. ....

**Ne pas détacher**

Signature

**MANDAT**  
Ne pouvant être présente(e) à l'Assemblée Générale ou au Congrès Départemental (ou Territorial) je, soussigné(e), donne mandat à : .....  
ou au (à la) secrétaire départemental(e) ou territorial(e) du SNEP-FSU  
- pour déposer cette enveloppe contenant mes votes pour le Congrès du SNEP-FSU à la Commission de dépouillement compétente  
- pour m'y représenter et y prendre toutes les décisions qu'il jugera utiles en mon nom (1)  
(1) noter éventuellement cette mention

Mettre le bulletin de vote dans l'enveloppe vierge bleue.

Mettre le tout dans l'enveloppe-mandat à envoyer à :  
**SNEP-FSU**  
**24b rue de Nexon**  
**87000 LIMOGES**

Ne pas oublier de compléter  
**Et de signer au verso !**

## Qui a le droit de voter?

Tous les collègues à jour de leur cotisation syndicale 2016-2017, enregistrée au plus tard le 9 février 2017

## Quand voter?

L'enveloppe-mandat, avec les coordonnées et la signature du votant doit arriver le mercredi 8 février 2017 au plus tard au local syndical ou être déposée lors du congrès.

SCRUTIN NATIONAL	SCRUTIN ACADEMIQUE	SCRUTIN DEPARTEMENTAL												
<p><b>1 - Vote sur le Rapport d'activité national</b></p> <table border="1"> <tr> <td>POUR</td> <td>CONTRE</td> <td>ABSTENTION</td> </tr> </table> <p>Liste à l'initiative de <b>Unité et Action</b></p> <p>Conduite par</p> <table border="1"> <tr> <td>POUR</td> <td>CONTRE</td> <td>ABSTENTION</td> </tr> </table> <p>et le secrétariat national sortant</p>	POUR	CONTRE	ABSTENTION	POUR	CONTRE	ABSTENTION	<p><b>1 - Vote sur le Rapport d'activité académique</b></p> <table border="1"> <tr> <td>POUR</td> <td>CONTRE</td> <td>ABSTENTION</td> </tr> </table> <p><b>2 - Vote sur le Rapport financier académique</b></p> <table border="1"> <tr> <td>POUR</td> <td>CONTRE</td> <td>ABSTENTION</td> </tr> </table>	POUR	CONTRE	ABSTENTION	POUR	CONTRE	ABSTENTION	<p><b>CORREZE</b></p> <p>JP DURTH (secrétaire départemental sortant) Clg J Lurçat - R DELATTRE Clg Objat - ML GAUTHERIE Clg Rollinat - S LASHERMES Lt Danton - P MANDART Clg J Lurçat</p>
POUR	CONTRE	ABSTENTION												
POUR	CONTRE	ABSTENTION												
POUR	CONTRE	ABSTENTION												
POUR	CONTRE	ABSTENTION												
<p>Liste à l'initiative de <b>L'Ecole Emancipée</b></p> <p><b>V. Bonnet - N. Habera</b> <b>V. Soumaille - G. Bertolino</b> <b>M-P. Laurentin - D. Vey</b> Elu-e-s <b>Ecole Emancipée du bureau national sortant</b></p>	<p><b>BUREAU ACADEMIQUE</b></p> <p>L GRES (Co secrétaire académique sortante) Lp St Exupéry 87- D PARVILLE (Co secrétaire académique sortant) Clg Marouzeau 23- C BOISSARD (trésorière académique sortante) Lyc Renoir 87- JT AUCONIE (Responsable corpo sortant) Clg Donzelot 87- A DURIN Lyc La Souterraine 23- JP DURTH Clg J Lurçat 19- S LAJAUMONT Lp Dautry 87- L BOARETTO Lp Bourgneuf 23- M BARRAT Lyc St Léonard 87- B BARON Clg Maurois 87- F CHAMPSEIX Lp Pagnol 87 - I CIBERT Clg Ambazac 87 - J COSTE Clg Nexon 87 - F DELAGE Clg Aixe 87 - MP DOUMEIX Clg Donzelot 87 - G FACQUE Clg Bellac 87 - S GARDET LPA St Yrieix 87- V LONTRADE Clg Eymoutiers 87- S VILLARD STAPS - A VIRONDEAU Clg St Sulpice Laurière 87 - N WAGLER Clg Donzelot 87 - G WERMELINGER retraité 87</p>	<p><b>H VIENNE</b></p> <p>S LAJAUMONT (secrétaire départementale sortante) Lp Dautry - JT AUCONIE Clg Donzelot - L GRES Lp St Exupéry - C BOISSARD Lyc Renoir - T LEMAIRE L Gay-Lussac - M BARRAT Lyc St Léonard - B BARON Clg Maurois - F CHAMPSEIX Lp Pagnol - I CIBERT Clg Ambazac - J COSTE Clg Nexon - F DELAGE Clg Aixe - MP DOUMEIX Clg Donzelot - G FACQUE Clg Bellac - S GARDET LPA St Yrieix - W LEDUR Clg Pierre Buffière - V LONTRADE Clg Eymoutiers - S VILLARD STAPS - A VIRONDEAU Clg St Sulpice Laurière - N WAGLER Clg Donzelot - G WERMELINGER retraité</p>												

### MODALITÉS DE VOTE :

<p>Après avoir - pour chaque scrutin et pour chaque vote - entouré votre choix d'un trait apparent ou rayé la mention inutile :</p> <p>Attention, pour le scrutin départemental, vous ne devez voter que pour celui qui correspond à votre département d'affectation ! </p>	<p>. glisser votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue (petit format)</p> <p>. mettre l'enveloppe bleue dans l'enveloppe blanche</p> <p>« Elections SNEP 2017 »</p> <p>. indiquer (au verso) vos nom, prénom et coordonnées de votre établissement et surtout ne pas oublier de signer.</p> <p>. si vous ne pouvez être présent(e) à l'AG ou au Congrès départemental, remettre cette enveloppe à un(e) collègue de votre choix ou l'adresser à : </p>
--	---

**SNEP-FSU**  
24b RUE DE NEXON  
LIMOGES



# MOTION D'ORIENTATION UNITE ACTION

## Un syndicalisme de métier, actif, unitaire et de transformation sociale progressiste !!

### Pour une École, une EPS et un sport émancipateurs dans une société solidaire ;

Le SNEP-FSU développe un syndicalisme ancré sur nos métiers qui lui permet d'agir sur les contenus pédagogiques, les missions et la défense des personnels, pour la satisfaction des besoins des jeunes, des personnels et des Services Publics sur le champ de l'EPS, du Sport Scolaire et du Sport. Avec la FSU, il agit à la satisfaction des besoins tant sociaux que sociétaux de la population.

#### **Unité & Action SNEP-FSU, une démarche et une stratégie syndicale caractéristiques :**

- informer largement la profession, la rencontrer, la rassembler pour débattre de toutes les questions et construire avec elle, au plus près du terrain, des propositions (relation étroite avec les sections départementales et académiques, politique ambitieuse de réunions, de stages, de colloques, communication via les bulletins, les sites, les mails, ...);
- construire un rapport de force, des luttes en mettant en action le plus grand nombre possible de collègues, élément indispensable pour porter les revendications et négocier localement comme nationalement ;
- faire des liens permanents entre revendications spécifiques et générales ;
- être pleinement partie prenante de la FSU ;
- mettre en avant et s'appuyer sur les acquis obtenus pour redonner confiance dans l'action collective et mieux dynamiser l'action.

#### **Un regard et une analyse indépendants, lucides et critiques du contexte :**

C'est à partir d'une analyse dialectique et sans concession du contexte, mesurant aussi bien les régressions, les stagnations que les avancées, qu'U&A SNEP-FSU construit, en toute indépendance et transparence, avec les adhérent-es et la profession, des propositions, des alternatives et les mobilisations nécessaires pour la prise en compte des revendications. Sur le secteur scolaire, si la politique de recrutement marque une rupture avec celle des gouvernements Fillon, elle se fait

malheureusement par redéploiement dans la Fonction Publique. Alors que la loi d'orientation et de programmation de 2013 développait un certain nombre d'objectifs et de dispositions intéressants, les réformes mises en œuvre pour le second degré par le gouvernement Valls (collège, programmes, DNB, ...) constituent des reculs importants pour la formation des élèves, pour les conditions de travail et la professionnalité des enseignant-es. Bien qu'une large majorité des personnels et de leurs organisations représentatives soit opposée à ces réformes, la ministre de l'EN et le gouvernement les ont imposées. L'ambition de démocratisation et de réussite de toutes et tous est ainsi sérieusement remise en cause. Le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche ne connaît pas non plus, fondamentalement, de rupture avec la politique précédente. Compte tenu des arrivées massives d'étudiant-es, de la faiblesse des moyens alloués et des recrutements, les conditions se trouvent de plus en plus dégradées. Le gouvernement poursuit l'affaiblissement des politiques publiques du Sport au sein du ministère des Sports alors qu'il ne cesse de valoriser les vertus des APSA dans notre modèle social. Il supporte la candidature de Paris pour les JOP 2024 et, dans le même temps, organise la casse de ce service public (moyens financiers et humains) l'éloignant davantage de sa mission de démocratisation et de développement des APSA. Alors qu'elles sont de plus en plus remises en cause, y compris au sein de milieux ultralibéraux (FMI, économistes,...), les politiques d'austérité menées en Europe se poursuivent. Dans notre pays, sur le plan économique, social et environnemental, le changement promis n'aura pas eu lieu depuis la présidentielle de 2012 et la politique menée par le gouvernement Valls a accentué l'orientation libérale (ANI – CICE – Pacte de Responsabilité - retraites - la loi travail, ...). Ces politiques et réformes qui se concrétisent par une diminution de la dépense publique impactent l'ensemble des solidarités collectives (services

publics, protections sociales), accentuent et développent les inégalités. La Modernisation de l'Action Publique, jumelée aux réformes territoriales et à la réforme de l'Etat, poursuit dans la volonté de diminuer les moyens et le périmètre des services publics. On le voit notamment au ministère chargé des sports ou dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche. Face aux résistances et aux luttes, s'opère une scandaleuse « criminalisation » de l'action syndicale. Dans le contexte des futures échéances électorales, cette politique sème trouble et colère, amenant une part croissante de nos concitoyen-nes à s'abstenir ou à orienter leur vote vers l'extrême droite, bien qu'elle porte un projet qui valorise l'exclusion et développe des idées nauséabondes et racistes allant à l'encontre des urgences de progrès social et de solidarité. L'absence de rupture avec les politiques libérales encourage les différents candidats à la primaire de la droite dans des surenchères ultra libérales : suppressions de postes, remises en cause des statuts, augmentation du temps de travail et du nombre d'annuité pour prétendre à la retraite, casse des protections sociales.

#### **L'intervention syndicale indispensable :**

Avec d'autres forces progressistes, U&A SNEPFSU dénonce les politiques d'austérité et intervient pour une réorientation des choix vers le développement de la Fonction Publique et des Services Publics, des protections sociales, la revalorisation des salaires et des pensions, l'investissement productif respectueux de l'environnement, la relance de l'économie et de l'emploi. Cela nécessite de s'attaquer à la finance, aux spéculations, à la fuite des capitaux, à la fraude fiscale. Sur ce point décisif, le pouvoir n'a pas tenu sa promesse d'une profonde réforme fiscale qui permette une redistribution équitable des richesses au service de l'intérêt général. U&A SNEP-FSU pense que c'est un élément déterminant pour la satisfaction de nos revendications. Ce contexte interpelle le syndicalisme sur sa capacité à se rassembler. Avec la FSU, U&A SNEP-FSU, en restant exigeant sur les revendications, en dénonçant les supercheries, entend dépasser les freins et continuer à travailler pour la construction de propositions alternatives et de mobilisations unitaires. Quel que soit le pouvoir en place à l'issue des élections de 2017, le syndicalisme aura

à agir pour la prise en compte de ses revendications.

#### **Des avancées sont possibles...**

Même si tout n'est pas satisfaisant, les pas en avant engrangés sur les chantiers métiers, le dossier PPCR, mais aussi le dossier sport scolaire avec de nouveaux statuts, règlement intérieur et la réintégration des cadres montrent qu'il existe des possibles. C'est là le résultat de la forme d'activité syndicale que nous développons.

...

#### **... et une ambition pour l'EPS, le sport scolaire, le sport dans une école et une société émancipatrices :**

L'EPS, le Sport Scolaire, le Sport, sont au cœur de l'activité du SNEP-FSU. Centres des préoccupations des collègues, ils constituent des vecteurs qui participent des changements de société à opérer. Développer le projet social et culturel de l'EPS, du Sport Scolaire et du Sport qu'a bâti le SNEP-FSU avec la profession, est une nécessité. La démocratisation, l'accès à la culture sont des visées émancipatrices fondamentales. Les derniers projets du ministère fragilisent le cœur de la discipline et la profession. Pour U&A SNEP-FSU il faut agir collectivement pour redonner à l'EPS toute la place qu'elle mérite dans le système scolaire. Le socle la définit comme un élément de culture incontournable dans la formation du futur citoyen. Les nouveaux programmes, le DNB sont en rupture avec cet axe et doivent être combattus avec vigueur sur la base de nouvelles propositions (programmes alternatifs, nouvelle épreuve dans le DNB). A l'université, il nous faut poursuivre et relancer la question de la place de l'EPS et des APSA comme éléments de la réussite de toutes et tous. Les débats politiques pour les élections présidentielles et législatives de 2017 doivent être pour nous l'occasion de porter fortement l'ambition pour le service public et laïque d'éducation, d'exprimer nos exigences pour la réussite de tous et de toutes de la maternelle à l'enseignement supérieur et de lutter véritablement contre les déterminismes sociaux et les inégalités. C'est pourquoi, U&A revendique, entre autre, une augmentation significative des recrutements, la révision des programmes, une amélioration de la formation initiale et continue des enseignant-es, une reconnaissance de leur fonction sociale, une revalorisation de leur statut, des salaires et des pensions (avec un plan de

rattrapage des années de gel du point d'indice)... et portera l'ensemble de ces problématiques auprès des différent-es candidat-es. En ce qui concerne le sport, U&A SNEP-FSU développe une conception qui le place, comme un des éléments de la culture, au cœur de la société. Une analyse critique de sa marchandisation et de ses multiples dérives doit être poursuivie et amplifiée. La dilution de la politique du sport dans la cohésion sociale et la santé, l'abandon progressif des prérogatives de l'État, notamment pour l'accès à la culture sportive pour le plus grand nombre, amènent U&A SNEP-FSU à développer des propositions qui visent à refonder un véritable service public du sport, avec des personnels hautement qualifiés et en nombre suffisant, avec des missions reconnues et valorisées, gérées par un ministère de plein

répondent aux besoins de la population. Dans le même temps, il agit pour défendre toutes les grandes conquêtes sociales régulièrement attaquées et mises à mal (Fonction Publique, Services Publics, système de protection sociale et de santé de qualité et solidaire, retraites, laïcité, justice, écologie, ...) et construit des propositions alternatives pour leurs développements. U&A SNEP-FSU se prononce pour l'unité la plus large dans l'action et les mobilisations, sur des revendications exigeantes et capables de fédérer les salariés.

**Pour une société plus juste, plus égalitaire et de solidarité :**

Face aux politiques d'exclusion et de recherche de boucs émissaires, à la montée de la xénophobie, au danger pour la démocratie et les solidarités, face à ceux qui font leur les idées

exercice au budget ambitieux. Débattre de nos dix propositions réactualisées avec l'ensemble des citoyen-nes, des acteurs et actrices du Sport en France et rassembler autour d'initiatives pour porter les revendications pour la démocratisation du Sport, sont des objectifs à poursuivre et développer.

**Pour une unité d'action et un fédéralisme fort :**

U&A SNEP-FSU s'investit fortement au sein des instances fédérales de la FSU. Il s'inscrit dans l'orientation U&A fédérale, majoritaire dans la FSU. Son action vise un progrès social, environnemental et économique pour celles et ceux qui, par leur travail, contribuent aux richesses du pays et

d'extrême droite, le SNEP-FSU doit lutter contre toutes les manifestations contraires aux valeurs humanistes qu'il prône. Le syndicalisme dont il est porteur doit s'engager dans la construction de mobilisations rassemblant l'ensemble des forces sociales attachées à la démocratie, au progrès social, à l'humanisme, au partage des richesses économiques et culturelles, aux questions liées à l'avenir de la planète, en particulier avec la crise climatique, et refusant l'industrialisation à outrance au prix de la surexploitation humaine et du pillage des ressources naturelles. Au sein de la FSU, U&A SNEP-FSU défend la paix, la coopération, les droits de l'Homme, la libre circulation des peuples et l'accueil de celles et ceux qui fuient les guerres, la misère et la répression.

**Unité et Action SNEP-FSU vous appelle à voter :**

- pour le rapport d'activité de la direction sortante,
- pour le rapport financier,
- pour la liste présentée et la motion d'orientation à l'initiative d'Unité et Action SNEP-FSU.

**LISTE présentée par U&A****(pour plus de détails voir le bulletin spécial congrès n°938 du 1<sup>er</sup> décembre 2016)**

HUBERT Benoît  
ANGER Pascal 49  
BENECH Coralie 94  
BRIGLIA Alain 26  
COUTURIER Christian 34  
CREMONESI Bruno 93  
LEMONNIER Polo 14  
PONTAIS Claire 50  
PRZYBYLAK Danièle 59  
SABLIC Didier 94  
VERGÉ Denis 24  
ANSEL Christophe 68  
ARISTIDE David 75  
BACHELART Eric 34  
BARDIN Béatrice 18  
BASSIS Patrick 34  
BEORCHIA Sébastien 14  
BERTRAND Séverine 91  
BLANCHARD Didier 59  
BOJKO Nathalie 05  
BOULC'H Joseph 35  
BOULOGNE Marc 59  
CARPENTIER Joëlle 63  
CASTELLAN André 81  
CHABROL Serge 45  
CHAFIOL Christine 37  
CHAISSY Benoît 89  
CHARLIER Bernard 14  
CHARPINET Emmanuelle 73  
CHARTIER Corinne 09  
CHAUDIER Thierry 03  
CHOPINET Lise 30  
COLLANGETTE Valérie 76  
DE CARLO Alain 33  
DELBART Lionel 59  
DELLARD Natacha 20  
DELSARD Aurélie 18  
DELTOUR Anthony 99  
DORÉ Pierre-Yves 35  
DUCRET Emile 74  
DURTH Sylvie 19  
EGEA Andrea 97  
FAYEMENDY Jean 78  
FERNANDEZ Virginie 75  
FISCHER Eric 97  
FOLTZER Laure 46  
FRANCOIS Nathalie 14  
FROHRING Dominique 05  
GIRAUD Julien 75  
GIROUD Christel 92  
GRES Lucile 87  
GUELOU Martine 79  
GUELOU Michel 60  
GUERIN Christian 28  
HAMROUNI Sami 35  
HENNOUNI Mehdi 86  
HERROUX Rozenn 95  
JOST Samuel 25  
JOUFRET Éric 76  
JUSTUM Valérie 49  
KETFI Francine 94  
LAFONTAN Jean 92  
LAPERCHE Pierre 94  
LAUDE Damien 97  
LAVIEUVILLE Pascale 76  
LEGEIN Marc 78  
LEGUERINEL Marc 56  
LEMERCIER Céline 57  
MACHEFAUX Claire 79  
MAJEWSKI Alexandre 38  
MANENE Beatrice 43  
MARECHAL Bruno 78  
MARTIN Pascal 31  
MATHIEU Patrick 92  
MAUVILLAIN Christophe 16  
MEDORI Jean Michel 20  
MOLENAT Sébastien 13  
MORANT Isabelle 13  
MOULIN Yvan 38  
MULLER Fred 97  
NATTER Gwenaëlle 54  
PARVILLE Dominique 23  
PELADAN Clara 94  
PELTIER Mélanie 78  
PEPIN Jacques 68  
PERMINGEAT Gérard 83  
PHILIPPON Bérangère 38  
PONS Florent 06  
RAYMOND-QUIRION Laurence 49  
REITCHESS Serge 93  
ROTENBERG Michel 75  
SENEGAS Jennifer 02  
SOBAC Laetitia 54  
STODEZYK Eric 69  
SVRDILIN Andjelko 13  
THEVENIEAU Estelle 69  
VERNIER Nath 76  
VERRIEN Magali 78  
VILLARD Sabine 87

# MOTION D'ORIENTATION ECOLE EMANCIPEE

**Les militant-es de l'ÉE se retrouvent, avec d'autres, pour combattre les politiques régressives, porter débats et propositions, refuser fatalisme ou accompagnement des mauvaises réformes.**

## « Refondation de l'École » : une belle arnaque

**Au SNEP, les débats ont parfois été vifs sur l'analyse de la loi de refondation de l'École de 2013. Alors que certain-es voulaient croire en une prise en compte de nos revendications par le nouveau gouvernement, nous écrivions dans notre texte d'orientation, il y a 3 ans : « Pour l'ÉE, le maintien de la référence au socle commun et de son outil d'évaluation, le LPC, dans la loi dite de refondation de l'École est significatif d'une politique éducative qui demeure d'orientation libérale. Conformément aux diktats européens, elle est conçue comme élément d'amélioration de la compétitivité économique, et loin de viser la réussite et l'émancipation de tou-tes, travaille l'employabilité d'une partie de la jeunesse en se centrant sur des savoirs et compétences « de base ». Ce n'est pas, le rajout du mot culture pour en faire le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, qui le rend plus admissible à nos yeux. Comment imaginer que des savoirs disciplinaires ambitieux pour nos élèves puissent être compatibles avec le socle maintenu ? »**

Il semble bien aujourd'hui que nous ayons eu raison de nous inquiéter : si nous approuvons les objectifs avancés, nous sommes en profond désaccord avec leur traduction concrète :

### **Elever le niveau de connaissances, de compétences et de culture de tou-tes ?**

La réforme du collège, imposée malgré une forte contestation du milieu enseignant, est révélatrice d'une volonté de substituer aux savoirs, jugés trop élitistes, les seules compétences du socle. Dans notre propre champ, celui de l'EPS, la vacuité des nouveaux programmes est en ce sens significative. Tout comme l'est la mise en place des EPI, avatars de travaux interdisciplinaires, qui a pour 1er objectif de rogner sur les enseignements disciplinaires. Par ailleurs, le fait de scinder le système scolaire en deux blocs, un premier jusqu'à la fin du collège (avec le cycle 3 qui enjambe le primaire et le collège) et un second bac-3/bac+3 marque t'il la volonté d'une élévation du niveau pour tou-tes ou seulement pour certain-es ?

### **Réduire les inégalités sociales et territoriales ?**

La réforme des rythmes dans le premier degré, a engendré de fortes inégalités entre les communes. Les nouveaux ESPE fonctionnent sans cadrage des formations, entraînant des inégalités entre étudiant-es et formatrices/teurs sur le territoire. Avec la réforme du collège, l'explosion du cadre national va s'étendre à présent au second degré. Les 20% de marge d'autonomie vont distiller autant d'inégalités d'un établissement à l'autre et porter un coup fatal à ce que l'éducation gardait de « nationale ». Voilà ce qu'il en est de la réduction des inégalités territoriales ! Quant aux inégalités sociales, le Conseil national d'évaluation du système Scolaire vient de publier un passionnant rapport sur le sujet. Il en ressort que les politiques scolaires sont les premières responsables du creusement des inégalités. Parmi les critiques formulées, les moyens supplémentaires accordés aux établissements en éducation prioritaire ne sont pas suffisants pour faire la différence. En particulier, le nombre d'élèves par classe reste trop important. Le label étant devenu

stigmatisant et faisant fuir les classes moyennes, le rapport préconise de renforcer la mixité sociale. Cela nécessite de revenir sur « l'assouplissement » de la carte scolaire mise en œuvre sous Sarkozy, ce que n'a fait aucun ministre socialiste.

### **Réduire le nombre de sorties sans qualification ?**

Outre les bricolages visant à dévaloriser une partie des évaluations (DNB, Bac), le MEN prévoit la montée en puissance de l'apprentissage, au détriment de l'enseignement professionnel public qui est affaibli. L'apprentissage n'a jamais constitué une solution pour les élèves en échec scolaire. Il constitue plutôt une antichambre de la précarité professionnelle pour les jeunes.

**Il reste quoi de positif de la « refondation de l'École » ?** Les 60 000 postes créés ? Loin de rattraper les 80 000 suppressions de l'ère Sarkozy, ils ont été absorbés par la formation initiale et la hausse démographique non anticipée et n'ont pas eu de traduction au quotidien : dans les classes, les effectifs sont toujours de plus en plus chargés et les heures supplémentaires pléthoriques. Quant à la priorité au primaire le « plus de maître que de classes » distillé au compte goutte est quasi invisible sur le terrain et entre parfois en concurrence, faute de moyens, avec des ouvertures de classes.

**Rien non plus pour l'EPS !** Les hausses continues d'effectifs impactent particulièrement nos conditions d'enseignement et les conditions d'apprentissage de nos élèves ; les programmes vides au collège et rigides au lycée ; les exigences certificatives incohérentes voire irréalistes au BAC et l'absence d'évaluation pour le DNB, induisent souffrance des enseignant-es et appauvrissement des expériences motrices proposées aux élèves. C'est vraiment tout autre chose qu'il faut !

### **Construire ensemble une École et une Education Physique émancipatrices**

Former à l'École des citoyen-nes cultivé-es, autonomes, créatifs-ves, capables de sens critique, peut-il se faire sans repenser les modes d'organisation, les

structures et les méthodes pédagogiques ? Peut-on viser la réussite de toutes les élèves sans poser les questions liées aux mises en œuvre favorisant le désir et le plaisir d'apprendre ; aux modes d'évaluation, de notation, de certification ; aux rythmes d'apprentissage de chacun-e ; aux rapports professeur-e/ élève ? Amener les élèves à être de plus en plus autonomes dans leurs apprentissages est-il possible sans affranchir l'École de l'autoritarisme généralisé qui y sévit ? La formation initiale prépare-t-elle aujourd'hui de futur-es enseignant-es concepteurs-trices / chercheurs-euses/ créatifs-ves ? Peut-on exercer sa liberté pédagogique quand on est sommé-e d'appliquer des programmes ou référentiels dénués de sens ?

**Parce qu'elle dessine la société de demain, professionnels liés aux métiers de l'éducation et usagers doivent être associé-es à la construction d'une École émancipée à la fois de l'utilitarisme qui lui est assigné et de l'autoritarisme généralisé dans lesquels elle est enfermée.**

Dans cette École, le sport notamment de compétition, peut-il être la référence culturelle de l'Education Physique que nous défendons ? Véritable miroir du système capitaliste cynique et prédateur que nous combattons, l'actualité sportive (inter)nationale condense blanchiment d'argent sale, triches, mensonges, dopage, exploitations de travailleurs, atteinte à l'environnement, à la santé, mépris des populations délogées, indécence des dépenses... Pour nous, si l'activité physique peut être émancipatrice, le sport institué est intrinsèquement porteur de valeurs aliénantes et destructrices (compétitivité, sélection...). C'est pourquoi nous, militant-es de l'École Émancipée, **sommes contre la candidature de Paris au JO de 2024 et contre toute participation du SNEP-FSU à leur soutien et organisation (voir à ce sujet notre article « Non au Mythe Olympique » dans le précédent bulletin).**

**Pour imposer nos revendications, construire les mobilisations !**

Les choix politiques à l'œuvre aussi bien en Europe qu'à l'échelle mondiale, se font contre les peuples. Aujourd'hui, au

niveau mondial, les 1 % les plus riches possèdent plus que les 99 % restants. Les guerres et le terrorisme poussent sur les routes des millions de réfugié-es dont une partie vient mourir aux portes de l'Europe. la crise environnementale s'intensifie : l'état d'urgence climatique devient une priorité. En France, alors que s'annonce la fin du quinquennat de F. Hollande, le bilan est sans appel. Assumant pleinement une politique libérale et austéritaire, les gouvernements Valls ont multiplié les cadeaux aux entreprises et aux plus riches ; détricoté le droit du travail ; accentué les disparités territoriales du système éducatif ; recouru au 49-3 pour faire passer en force les réformes contestées ; soutenu les orientations de la troïka européenne et lâchement abandonné le peuple grec dans la lutte pour sa dignité politique et économique ; choisi des grands projets inutiles comme Notre Dame des Landes ou l'extension de Roland Garos. Pire, en faisant le choix du renforcement des politiques sécuritaires, notamment avec l'état d'urgence censé lutter contre le terrorisme, c'est à l'Etat de droit, aux libertés, qu'ils se sont attaqués. La répression du mouvement social (militant-es syndicaux, jeunesse) a atteint un niveau rarement égalé dans notre pays. Parallèlement, on assiste au développement de prises de position et d'actes racistes et islamophobes. Tout cela ouvre la voie à la droite et à l'extrême-droite, qui pourraient aller encore plus loin demain.

**Comment nos revendications pour l'Ecole, l'EPS, le sport scolaire ou l'accès aux pratiques physiques pour tou-tes pourraient-elles être satisfaites dans un tel contexte ?**

La représentativité incontestable du SNEP lui confère une responsabilité particulière pour faire avancer les

revendications sur son champ spécifique. Mais nous pensons qu'aussi fort qu'il soit, le SNEP ne pourra obtenir de victoire syndicale pérenne qu'en s'inscrivant dans une posture combative de construction de mobilisations susceptibles d'imposer un système basé sur une autre redistribution des richesses. Loin d'abandonner les revendications spécifiques à nos métiers, nous défendons l'idée que c'est parce qu'un mouvement social large aura pu imposer une alternative aux orientations libérales, que nous reconquerrons des services publics rénovés et démocratisés et, parmi eux, des services publics Jeunesse et Sports et Education Nationale émancipateurs dans lesquels nous aurons toute notre place.

**C'est une alternative aux politiques libérales qu'il nous faut construire !**

Après avoir mis du temps à accepter que la politique des gouvernements Hollande ne s'inscrivait pas en rupture avec celle de Sarkozy, les forces du mouvement social ont su, enfin, reprendre le chemin de la lutte. Le mouvement contre la loi Travail a agrégé les organisations du syndicalisme de transformation sociale avec de nouvelles formes de mobilisations comme Nuit Debout. Pendant plus de 6 mois, grèves, manifestations, occupations de places ou actions sur les réseaux sociaux ont témoigné d'une opposition forte à la politique du gouvernement. Ce mouvement large et inscrit dans la durée pose les jalons d'une unité du syndicalisme de lutte qui doit trouver des formes plus durables d'affirmation et d'organisation, et travailler avec toutes celles et ceux qui combattent toutes les politiques libérales qui mettent à rude épreuve les salariés, les privés d'emploi, les jeunes, les retraités et particulièrement les femmes.

**C'est cette orientation que défend l'École Émancipée au SNEP et à la FSU. Vous partagez ces orientations ? Renforcez la place de l'ÉE au SNEP-FSU Votez et faites voter pour la liste : « à l'initiative de l'École Émancipée » !!**

**LISTE présentée par ECOLE EMANCIPEE  
(pour plus de détails voir le bulletin spécial congrès n°938 du 1<sup>er</sup> décembre 2016)**

BONNET Véronique Surgères, 17

BERTOLINO Guy Montpellier, 34

HABERA Nicolas Leers, 59

LAURENTIN Marie-Pierre Poitiers, 86

SOUMAILLE Valérie Poitiers, 86

VEY Daniel Paris, 75

Membres du bureau national sortant,

Et :

AUBARBIER Guy Retraité, Poitiers 86

BAHL Raymond Retraité, Strasbourg 67

BAQUET Carole St Pons de Thomières, 34

BEKHTARI Mélissa Plougasnou, 29

BENNEJEAN Cécile Poitiers, 86

BOROLI Vincent Paris, 75

CAUBET Philippe Auxerre, 89

CHAUDIEU Véronique Retraité, St Germain en Laye,

ELIZABÉ Mireille Lyon, 69

FERIGNAC Chrystel Retraité, Montpellier 34

FONTENY Arnaud St Jean de la Ruelle, 45

FILLAUD Samuel Chauvigny, 86

GAGNIER Gérard Retraité, Beaufort, 26

GAPIN Ophélie Chauvigny, 86

GUINET Marion St Denis, 93

LAGET Emmanuel Montpellier, 34

LAGUILLAUMIE Pierre Retraité, Chevannes, 89

LAJAUMONT Sonia Limoges, 87

LEPRÊTRE Yvan Saintes, 17

MAILLET Jean Retraité, Montargis, 45

MAILLET Toinette Retraité, Montargis, 45

MARATIER Josy Saujon, 17

MASSAT Bernard Poitiers 86

PÉNITOT Jacques Retraité, St Denis la Réunion, 9

PRISOT Arnaud Auxerre, 89

ROLANDO Franck St Jean d'Angely, 17

SOLBES Corinne Surgères, 17

# Unité et Action appelle à voter pour le rapport d'activité, pour le rapport financier et pour la liste à l'initiative d'Unité et Action

Le Rapport d'Activité proposé par la direction nationale porte sur ces trois dernières années.

Il montre que le contexte a évolué avec l'arrivée de Manuel Valls et met en évidence la permanence de la stratégie du SNEP-FSU qui a, sans cesse, cherché à développer le débat avec la profession, à construire des alternatives, à porter ses propositions pour les faire aboutir.

Syndicat disciplinaire, syndicat de métier, le SNEP s'est toujours attaché à lier en permanence les questions spécifiques de l'EPS, du sport scolaire, du sport, de nos métiers et de ses personnels avec l'ensemble des grandes questions sociales et sociétales. Le rapport d'activité montre comment nous nous sommes inscrits à la fois dans des mobilisations unitaires (services publics, loi travail, salaires, retraites, réforme du collège, ...) et dans un travail spécifique et original sur les programmes scolaires, la place de l'EPS au brevet, le sport dans la société, etc.

Le rapport d'activité ne masque pas les difficultés que nous avons parfois eues à mobiliser.

Il met en évidence l'importance de notre travail au sein de la FSU pour la renforcer et l'enrichir. Il montre notre volonté syndicale et fédérale dans la recherche de l'unité d'action, mais sans jamais trahir ni minorer nos revendications. Cette orientation a permis d'engranger des avancées significatives notamment la revalorisation des carrières, au travers de PPCR, la reconnaissance du travail enseignant à travers les chantiers métiers (ORS et IMP), le retour des cadres UNSS dans le giron de l'Education Nationale, ... Evidemment, nous subissons des attaques fortes contre tout ce qui représente encore un système solidaire.

La loi travail en est un bon exemple et nous n'arrivons pas, pour l'instant, collectivement, à construire des résistances suffisamment puissantes. Mais la permanence et l'opiniâtreté sont un des marqueurs de notre syndicalisme : porter de nouveaux espoirs, ancrés sur des propositions concrètes et viables, développer le rapport de force est notre leitmotiv.

Avec les syndicats de la FSU nous entendons continuer sur cette voie : information, construction collective d'alternatives, défense des conditions d'exercice de nos métiers, mobilisation des personnels. La période des élections à venir, avec tous les dangers qu'elle revêt, exige que le SNEPFSU poursuive cette orientation. Cette forte activité nécessite des moyens importants que le rapport financier illustre parfaitement.

**Unité et Action considère que notre syndicat a tenu les engagements qui étaient les siens au précédent congrès. Pour autant, il reste encore beaucoup à faire sur de nombreux dossiers et notamment ceux qui ont trait aux contenus, missions, moyens des Services Publics.**

**En approuvant le rapport d'activité du SNEP-FSU, ainsi que le rapport financier, en votant pour la liste Unité et Action, vous participerez et encouragerez le SNEP-FSU à développer son orientation syndicale d'unité.**

## **Réponse de l'École Emancipée (ÉE) au Rapport d'Activité national**

*Porter une appréciation sur le rapport d'activité (RA) national est un exercice d'autant plus difficile qu'en l'absence d'un cadre permettant l'expression des divergences au sein même du RA, il ne peut se conclure au SNEP que par un vote sans nuance de **tout** le bilan.*

*Si nous avons soutenu certaines des analyses et décisions qui ont guidé l'activité du SNEP ces 3 dernières années, nous avons aussi, tout au long de ce mandat, exprimé divergences voire réels désaccords avec la majorité de la direction nationale, par exemple :*

- **Sur ce que la direction du SNEP-FSU qualifie d'avancées quand elle cherche à montrer que l'activité syndicale peut « engranger des victoires » :**

Quand la majorité de la direction nationale s'est réjouie du nouveau socle commun devenu de compétences, de connaissances *et de culture* et a renvoyé aux enseignant-es d'EPS comme une avancée, l'intégration de l'EPS à ce que nous qualifions, nous, de minimum culturel, elle a fait fit de ce que nous pointons depuis le début : en se centrant sur des savoirs et compétences « de base », le socle est de fait en contradiction avec la nécessité de savoirs disciplinaires ambitieux pour nos élèves. En EPS, la vacuité des nouveaux programmes de collège, *articulés* au socle, en est malheureusement la preuve et le ministère a beau jeu aujourd'hui de justifier la disparition de l'évaluation de l'EPS en tant que discipline au DNB, par la participation de l'EPS à l'évaluation des compétences du socle.

Dans un autre domaine, qualifier là encore « d'avancée » la réécriture des statuts de 1950 sur les Obligations de Service, c'est oublier que si le texte reconnaît une partie du travail invisible des enseignant-es, le fait que certaines de nos missions (coordination EPS, district UNSS...) soient passées sous le régime indemnitaire (IMP) entraîne de fait une augmentation de la charge de travail. La possibilité qu'elles soient assumées en décharge de service étant soumise au bon vouloir des Recteurs n'a bien sûr trouvé aucune réalité dans le contexte austéritaire.

- **Sur le sport de haut niveau, les grands évènements sportifs internationaux, les jeux olympiques nous sommes en total désaccord avec la direction du SNEP :**

Les instances internationales qui dirigent ces évènements sont régulièrement accusées de corruptions, trafics financiers, d'influences rémunérées. C'est le règne de l'argent roi, des profits exorbitants - souvent défiscalisés - de tricheries, de dopage, de mensonges et de manipulations médiatiques. Ces pratiques ultra libérales n'apportent rien à l'humanité. La candidature de Paris aux JO de 2024 est un maillon de cette chaîne que nous refusons comme modèle corporel mondialisé. Rompons avec le dépassement permanent et recherchons un loisir et une éducation corporelle qui soient démonétisés. Il est temps de construire un nouveau référentiel pour notre syndicat.

- **Sur l'activité syndicale que nous devons développer pour avoir une chance de peser :**

Le Bulletin national du SNEP n'a, à notre avis, pas joué suffisamment son rôle d'aide à la compréhension du contexte dans lequel s'ancre pourtant l'activité syndicale.

Les articles d'analyse sur d'autres sujets que ceux directement liés à notre secteur y sont trop rares pour permettre aux adhérent-es du SNEP-FSU de faire le lien entre ce qu'ils et elles vivent dans l'exercice de leur métier et le cadre général dans lequel il s'inscrit. Armer les collègues d'une analyse de ce contexte, c'est pourtant :

- Montrer que ce contexte général et ses conséquences sur nos métiers résultent de choix idéologiques qui ne sont pas inéluctables et donc lutter contre la résignation,

- développer l'état de vigilance nécessaire à une capacité de réaction rapide en cas de besoin et donc favoriser les mobilisations les plus larges pour permettre au mouvement social d'être enfin entendu et *in fine* à nos revendications spécifiques d'aboutir.

Loin d'abandonner nos revendications spécifiques, nous défendons en effet l'idée que c'est parce qu'un mouvement social large aura pu imposer une alternative aux orientations libérales, que nous reconquerrons des services publics rénovés et démocratisés et parmi eux des services publics Jeunesse et Sports et Education Nationale émancipateurs dans lesquels nous aurons toute notre place.

A ce titre, la justification de l'engagement de la FSU dans le mouvement social et syndical contre la Loi « Travail » par le simple fait, comme il est écrit dans le RA, que « *la flexibilisation et la précarisation du marché du travail (...) peuvent avoir des répercussions dans la Fonction Publique dans un contexte de régionalisation ; le recul des droits dans le privé trouve toujours une déclinaison au sein de la Fonction Publique* » est symptomatique des divergences qui perdurent entre l'Ecole Emancipée et la majorité UA. Si nous, militant-es de l'ÉE, avons été pleinement mobilisé-es contre la Loi Travail, c'est, au-delà de ses possibles déclinaisons dans la fonction publique, parce que nous refusons le monde dont elle est le reflet et l'accélérateur. Oui, nous pensons qu'il est de la responsabilité du syndicalisme de transformation sociale d'organiser la résistance à la poursuite de la libéralisation de la société.

**Pour toutes ces raisons, nous n'appelons pas à voter Pour le Rapport d'Activité.**

**Les élu-es ÉE du bureau national sortant :  
Véronique Bonnet, Guy Bertolino, Nicolas Habera,  
Marie- Pierre Laurentin, Valérie Soumaille, Daniel Vey**





Limoges le 03 Janvier 2017

24b rue de Nexon  
87000 LIMOGES  
TEL 05 55 01 90 15  
[Snep.fsu87@wanadoo.fr](mailto:Snep.fsu87@wanadoo.fr)

### CONVOCATION

Application du droit syndical dans la Fonction Publique d'Etat  
(Autorisation spéciale d'absence sur crédit de temps syndical - article 12 du **Décret n°  
2012-224 du 16 février 2012**)

Cher(e) collègue,

Je te prie d'assister au **Congrès Académique** du SNEP-FSU qui se tiendra les :

Jeudi 09 février et Vendredi 10 février 2017  
de 9h à 17h au Lycée Hôtelier Jean Monnet à Limoges

#### ORDRE DU JOUR:

- Débat et vote sur le rapport d'activité et le rapport financier ;
- Débat sur les thèmes et vote ;
- Dépouillement des votes des syndiqués ;
- Elections des délégués académiques pour le congrès national.

*Syndicalement,  
Dominique PARVILLE et Lucile GRES,  
Co-secrétaires académiques.*

N.B. Cette convocation est à joindre à ta demande d'autorisation spéciale d'absence à titre syndical.

## Demande d'autorisation spéciale d'absence

Nom Prénom  
Statut  
Etablissement  
Adresse

à Monsieur le Recteur de l'Académie de Limoges  
s/c du chef d'établissement

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de solliciter une autorisation spéciale d'absence afin de participer au Congrès Académique du SNEP FSU qui aura lieu :

**le jeudi 09 et vendredi 16 Février 2017 de 9h00 à 17h**  
au lycée hôtelier Jean Monnet - 12 rue Louis Armstrong - 87100 LIMOGES

Vous trouverez ci-dessous la convocation que m'a adressée le SNEP FSU.

Le 03 Janvier 2017.

Signature :